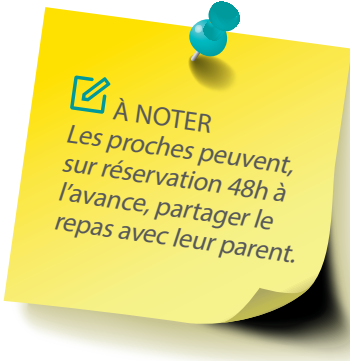


## La restauration

Les repas sont préparés par la cuisine centrale d'Annecy et servis par le personnel de l'établissement. Le déjeuner est servi en salle de restaurant pour tous les résidents de l'étage. Le petit-déjeuner et le dîner sont pris en chambre, ou en commun, selon le désir de chacun.

  
À NOTER  
*Les proches peuvent, sur réservation 48h à l'avance, partager le repas avec leur parent.*



## L'animation

La vie de l'établissement est rythmée par des activités proposées par l'animatrice ou des intervenants extérieurs. Les résidents peuvent également participer à des sorties, des ateliers artistiques, créatifs, musicaux ou thérapeutiques.

## Des services collectifs facultatifs

Les résidents peuvent bénéficier de services collectifs facultatifs et payants comme l'entretien du linge, la coiffure, etc. Un salon de coiffure est mis à disposition des résidents et des familles dans lequel un coiffeur professionnel intervient une fois par semaine. Des soins de pédicurie sont également proposés par une professionnelle qualifiée une fois par semaine.

...bigbang.fr

# Bienvenue à l'EHPAD LES AIRELLES

Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

30 avenue de la Visitation  
74000 Annecy  
Tél. : 04 50 51 83 60  
[ehpad.lesairelles@grandannecy.fr](mailto:ehpad.lesairelles@grandannecy.fr)

Accès en bus :  
ligne 26 (arrêt Visitation)

Autrefois appelés maisons de retraite, les Ehpads sont des lieux de vie où les personnes âgées en perte d'autonomie, tant sur le plan physique que psychique, peuvent bénéficier de soins médicaux.



Situé sur les hauteurs d'Annecy, aux abords de la forêt du Semnoz et à proximité de la basilique de la Visitation, l'Ehpad Les Airelles offre un cadre de vie arboré, avec vue sur les montagnes environnantes.



## CONDITIONS D'ADMISSION

L'Ehpad Les Airelles s'adresse aux personnes dépendantes de plus de 60 ans résidant sur les communes d'Annecy (commune déléguée), d'Annecy-le-Vieux (commune déléguée), d'Argonay, de Chavanod, de Cran-Gevrier (commune déléguée), d'Epagny Metz-Tessy, de Meythet (commune déléguée) de Montagny-Les-Lanches, de Poisy, de Pringy (commune déléguée) de Quintal et de Seynod (commune déléguée).

  
Le dossier d'inscription est à compléter en ligne sur le site [www.viatrajectoire.fr](http://www.viatrajectoire.fr), « Espace particuliers ». Informations au 04 50 63 48 00 ou [ciasadmissions@grandannecy.fr](mailto:ciasadmissions@grandannecy.fr)

## VOTRE HÉBERGEMENT

L'établissement compte 66 places dont 19 en unité de vie protégée plus particulièrement destinée à l'accueil des personnes désorientées et/ou souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées.

Les résidents disposent d'une chambre individuelle de 21 m<sup>2</sup> avec salle de bain privative et dispose d'un équipement confortable et médicalisé. Si le résident le souhaite, il peut personnaliser sa chambre avec du petit mobilier de son choix.

**LE+**  
Les heures de visite sont libres de jour comme de nuit.



## CONDITIONS FINANCIÈRES

Les tarifs sont proposés par le conseil d'administration du CIAS et validés par les organismes de tutelle (Conseil départemental et Agence régionale de santé). Le coût global d'hébergement varie chaque année. Se renseigner auprès de l'établissement (secrétariat ouvert du lundi au vendredi).

L'établissement est habilité à l'aide sociale.

## NOS PRESTATIONS

### Les soins

Un personnel compétent et pluridisciplinaire assure quotidiennement les soins.

Il se compose d'infirmières de jour, d'aides-soignants et d'agents sociaux.

### À NOTER

- Une veille de nuit est assurée par un aide-soignant et un agent social
- Le résident conserve le libre choix de ses intervenants médicaux et para-médicaux qui viennent dispenser leurs soins à l'Ehpad (médecin traitant, kinésithérapeute, pédicure, etc.).